

VOIR DIRE

NUMÉRO 18
JUILLET-AOÛT 1986
L'EXEMPLAIRE: 3.00\$

Un service de l'Association
des Sourds du Montréal
Métropolitain Inc.



LES SERVICES ATS-SOURD: UNE ENTREPRISE EN PLEIN ESSOR



L'inauguration de ses nouveaux locaux,
vendredi le 9 mai 1986

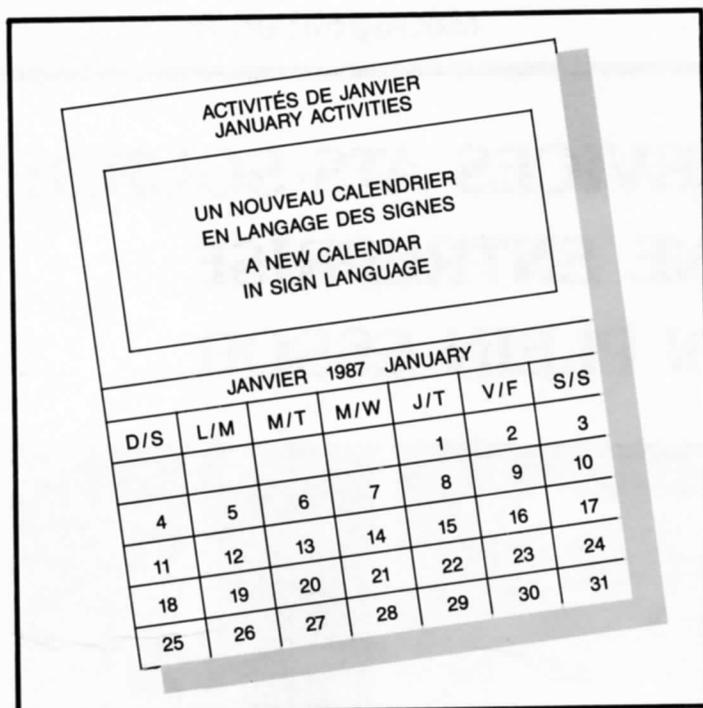
L'ASSOCIATION DES ADULTES AVEC PROBLÈMES AUDITIFS

PRÉSENTE LE NOUVEAU

CALENDRIER SER-SUZ CALENDAR Inc.

C.P. 268, Brossard, Qc., J4Z 3J2

POUR L'ANNÉE 1987



- * Party de Noël, Blé d'inde, Cabane à sucre, etc...
- * Tournois, Sports, Balon-balai, Lutte, etc...
- * Assemblées générales et annuelles.
- * Activités principales des écoles pour les Sourds.
- * Beaucoup d'autres choses.

5,00 \$ POUR UN CALENDRIER

DATE LIMITE: LE 15 SEPTEMBRE 1986

COMMANDER DÈS MAINTENANT!

COUPON DE COMMANDE

S.V.P, écrivez clairement en lettres moulées.

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Prov.: _____ code postal: _____

Attendez 6 à 8 semaines pour la livraison.

Combien

CALENDRIER(S) 1987 à **5,00\$** CHACUN TOTAL: _____ .00\$

Veillez faire parvenir un chèque visé ou mandat-poste au nom de:

CALENDRIER SER-SUZ CALENDAR Inc.
C.P. 268, BROSSARD, QC. J4Z 3J2

VOIR DIRE

VOIR DIRE est publiée 6 fois par an par l'Association des Sourds du Montréal Métropolitain, Inc.

Bureau de direction

Directeur: Yvon MANTHA
Secrétaire: Robert FORGUES
Trésorier: Jacques GARIEPY

Équipe de rédaction

Éditorialiste: Arthur LEBLANC

Collaborateurs

Yvon MANTHA, Robert FORGUES,
Jacques VADEBONCOEUR,
Lysette LAMONTAGNE, Luc MICHAUD

Concepteur graphique

Yvon MANTHA

Photographes

Christain JODOIN, Jacques GARIEPY,
Claire LAUZIER, Pierre PETIT,
Pierre LAFRANCE, Luc MICHAUD

Abonnement

Jacques GARIEPY

Composition

Typographie Dynamique Inc.

Impression

Atelier A.W.

Abonnement

1 an (6 numéros): 15 \$
1 numéro: 3 \$ (L'exemplaire)

Revue bimestrielle publiée avec la collaboration des associations de sourds de la province de Québec.

On peut s'abonner à la revue VOIR DIRE en s'adressant à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Toute reproduction, en tout ou en partie, d'articles publiés dans VOIR DIRE est interdite, sauf sur autorisation écrite des éditeurs.

Les textes publiés expriment l'opinion de leur auteur et l'éditeur n'assume aucune responsabilité à leur sujet.

DÉPÔTS LÉGAUX:

Bibliothèque nationale du Québec.
Bibliothèque nationale du Canada.
No d'enregistrement: 002565
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements:

VOIR DIRE

3600 rue Berri, Suite 410
Montréal, Qc. H2L 4G9

SOMMAIRE

Éditorial	4
La parole est aux lecteurs	5
Nouvelles du C.C.C.D.A.	6
Jean Chrétien, patron du C.C.C.D.A.	7
Assemblée générale annuelle de l'Amicale Régionale des Sourds du Saguenay, Lac St-Jean	7
Chronique du C.Q.D.A.	8
Les Services ATS-Sourd: Une entreprise en plein essor	9, 10 et 11
Allocution prononcée par Robert Brière lors de l'inauguration des locaux	11
Le 25 ^e anniversaire de l'Institut des Sourds de Charlesbourg	12, 13, 14, 15 et 16
Décès, naissances, etc.	17
25 ans d'amour	18 et 19
Pèlerinage annuel des Sourds au Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap	19
Denis Delisle se lance à l'assaut des rues	20 et 21
Une équipe de spécialistes l'appuie dans sa démarche	21
Nouvelles de l'A.S.M.	22
Jeunesse à la page	23, 24, 25 et 26
Nouvelles de l'A.A.P.A.M.	26
Une performance as"sound"issante au Défi Sportif '86	27

Page couverture:

De gauche à droite: Mme Marjolaine Huard, M. André Lauzon, M. Robert "Bob" Brière, président de la compagnie, M. Christos Sirros, député de Laurier, M. Gilles Bélanger, M. Roland Major, M. Pierre Boudreault et M. Jacques Boudreault.
Photographe: André BÉLANGER

ASSOCIATION DES SOURDS DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN, Inc.

Organisme de promotion et de défense des droits des personnes sourdes

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente: Lysette Lamontagne
Vice-président: Jacques Gariépy
Secrétaire: Julie Roy
Trésorier: Paul Groulx

Directeurs: Yvon Mantha
Robert Forgues
Ronald Théorêt
Conseiller spécial: Arthur LeBlanc



Tél.: 849-1012



La surdité fait peur

Comment peut-on avoir peur de la surdité? Ni vous ni moi évidemment n'avons peur de la surdité, étant nous même sourds ou très impliqués dans le domaine.

On ne craint pas quelque chose que l'on connaît à fond mais, par contre, l'inconnu inquiète énormément. J'ai eu dans le passé, et j'ai encore aujourd'hui, des exemples montrant toute la réserve manifestée dans le public vis-à-vis des personnes sourdes, et ceci surtout dans le milieu du travail.

Un employeur sera plutôt enclin à embaucher une personne handicapée physique au lieu d'une personne sourde. Lorsque les barrières physiques auront été abolies, la personne handicapée physique ne le sera presque plus car elle pourra accomplir raisonnablement un travail donné tout en pouvant communiquer sans problème avec qui que ce soit.

Il en va tout autrement pour une personne sourde. Elle demeure handicapée tous les jours jusqu'à sa retraite. L'employeur ou ses représentants devront toujours agir de façon particulière avec les personnes sourdes. Bien se faire comprendre et bien comprendre, surtout les personnes ne parlant pas ou peu, demande un effort de tous les instants. Cela semble, pour plusieurs, une barrière insurmontable, mais dans les faits une meilleure information et une adaptation bien préparée peuvent faire disparaître la majorité des obstacles.

Lorsque la personne peut lire sur les lèvres, cela veut dire qu'elle peut comprendre une personne qui parle en prononçant bien ses mots. Par contre je n'ai pas encore rencontré une personne sourde qui pouvait comprendre n'importe qui n'importe quand et n'importe où simplement en regardant remuer les lèvres de son interlocuteur. Il ne faut quand même pas nous attribuer des dons que nous n'avons pas.

Personnellement, on me considère comme une personne lisant assez bien sur les lèvres. C'est peut-être vrai jusqu'à un certain point, mais le hic c'est que l'on ne sait pas toujours quand je comprend et quand je ne comprend pas. Dans certains cas, tout en comprenant

le sujet on ne comprend pas les détails, et on ne fait pas répéter car on juge que cela n'a pas assez d'importance pour nous. Tout comme les entendants souvent, qui écoutent sans comprendre et qui, si vous leur posez une question directe après un court exposé, ne savent que répondre.

Et puis avec le temps on oublie que nous sommes sourds. Après plus de quarante ans de services aux Ateliers des Sourds, il arrive encore que l'on soit obligé de s'excuser de ne pas avoir pris la précaution de parler de façon à ce que je comprenne.

Tout cela pour montrer que les sourds sont souvent défavorisés et, il faut aussi le dire, dans certains cas leur niveau d'instruction déficitaire ne les aide pas. Le Sommet sur la déficience auditive a mis le doigt sur plusieurs lacunes, et nous nous devons d'apporter les correctifs urgents qui s'imposent.

Il reste quand même que la surdité fait peur. Peur de ne pas comprendre la personne sourde. Peur de ne pas être compris. Peur aussi d'être pris avec une personne qui va demander une attention spéciale à chaque jour ou presque.

Un récent sondage en France n'a-t-il pas démontré que les français accepteraient un président de la République handicapé, mais ne voudraient pas d'un président de la République sourd? Combien y a-t-il au Canada de députés ou ministres tant fédéraux que provinciaux sourds? Aux États-Unis, un membre du Conseil municipal de Northampton, Mass., est sourd et possède son interprète attitré pour toutes les réunions qui en nécessitent un. À quand la même chose chez nous?

Je souhaite sincèrement que le suivi au Sommet sur la déficience auditive saura donner aux sourds et déficients auditifs la place qui leur revient dans la société. J'espère aussi que l'on saura éduquer le public de façon à lui enlever une crainte injustifiée et lui montrer que les sourds peuvent apporter une main-d'oeuvre qualifiée très intéressante, pourvu que l'on s'en donne la peine.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que, depuis le numéro précédent (mai-juin), nous avons un échange de revues entre VOIR-DIRE et le bulletin INTERCOM, bulletin officiel des employés de Litho Acme Inc. et de ses compagnies affiliées, dont Les Ateliers des Sourds Inc. font partie. Cet échange permettra de mieux faire connaître les sourds au sein du groupe Litho Acme, et aussi d'informer les sourds de ce qui se passe aux Ateliers. Nous espérons que cet échange de publications intéressera nos lecteurs et les nombreux sourds oeuvrant dans le secteur de l'imprimerie.
— Yvon Mantha.

Échange de publications:

VOIR DIRE / INTERCOM

LA PAROLE EST AUX LECTEURS

La raison d'être des associations de sourds.

Par **Richard CHARRON**



Comme d'autres handicaps, la surdité se "désinstitutionnalise", mais depuis très peu de temps. À peu près tous les sourds qui ont dépassé la trentaine ont connu l'institutionnalisation sociale de leur handicap, que l'on préférerait cacher plutôt que démystifier. Par conséquent, ce n'est que depuis très peu de temps que des ressources adéquates pour les personnes malentendantes commencent à se développer concrètement.

Avec le temps et les années, des associations se sont développées et les sourds ont et vont de plus en plus revendiquer leurs droits. Une des principales caractéristiques de ce regroupement associatif est que les sourds sont opposés à ce que des entendants s'impliquent dans leurs associations, de peur d'être récupérés, mal compris et mal servis. Car ce furent en majorité des entendants qui, pendant des années décidèrent ce qui serait bon ou pas pour les personnes déficientes auditives. Et plus le handicap auditif était profond, moins les ressources et le pouvoir de décision étaient accessibles. Aujourd'hui cependant, il est devenu beaucoup plus évident que c'est la personne atteinte de surdité qui est la mieux placée pour comprendre le vécu, les problèmes et les besoins de ceux et celles dont elle partage le handicap.

Mais fonder ces associations de personnes sourdes ne fut pas chose facile, car il fallait convaincre les futurs membres du besoin qu'il y a à fonder cette association, se donner des objectifs précis pour atteindre les buts de

l'association, qu'on peut décrire comme un mieux-être de la personne malentendante qui se veut autonome à l'intérieur d'une société qui est loin d'avoir été conçue pour elle, puis impliquer de plus en plus les membres afin de travailler ensemble à la réalisation des objectifs de l'association.

Une des raisons d'être de ces associations est de palier au manque d'information du public quand il s'agit d'un handicap aussi silencieux et invisible que la surdité. En effet, combien de gens, aujourd'hui encore, ne connaissent pas ou très peu la personne sourde ou malentendante et se demandent si un sourd peut conduire une automobile, danser, nager, parler... Certaines sont mêmes surprises d'apprendre qu'un sourd peut entendre certains bruits, et d'autres n'ont jamais dissocié la mutité de la surdité.

Si ces associations existent maintenant, c'est qu'elles répondent à un besoin. C'est pourquoi il est très important que ces associations poursuivent leur tâche sans relâche et à long terme, afin de réaliser un meilleur impact social et d'améliorer sans cesse la qualité de vie des personnes sourdes. Car il faut sans cesse sensibiliser les leaders gouvernementaux et leur faire connaître les besoins et les insatisfactions des sourds. Si les associations se taisent un jour, les gouvernements cesseront d'écouter les sourds.

Donc, longue vie et plein succès à toutes les associations!

Association du Québec pour Enfants avec Problèmes Auditifs

**AO
DEPA**

3700 Berri, Suite 486
Montréal, Qué. H2L 4G9
514-842-8706

Nous publions la revue ENTENDRE

VOIR DIRE ?

Connaissez-vous la revue

oui - non - un peu...

La revue "Voir Dire" contient les dernières nouvelles de tout ce qui se passe dans le domaine de la surdité, tant au niveau local, régional que provincial.

Des informations du milieu: éducation, loisir, vie des associations, actualité politique, et même des messages personnels.

Quel prix?

Seulement 15,00\$ pour un (1) an, soit 6 numéros, publiés à tous les 2 mois. En plus, vous la recevez chez vous, par la poste.

Quoi de mieux?!!!

Alors n'hésitez plus, abonnez-vous dès maintenant!

abonnement

Veillez s'il-vous-plaît m'abonner à la revue "Voir Dire" pour 1 an, 15,00\$: () (COCHEZ)

Veillez m'inscrire parmi vos membres de l'ASMM, 2,00\$: ()

Je joins un chèque de: _____ \$ ou un mandat-poste

de: _____ \$, fait à l'ordre de: Revue "Voir Dire".
(Pour tout paiement, un reçu est automatiquement envoyé.)

Je préfère que vous me facturiez: ()

Nom: _____

Adresse: _____ App.: _____

Ville: _____ Prov.: _____

Code postal: _____

Envoyez le tout à:

Revue "Voir Dire"
3600, rue Berri, Bureau 410
Montréal, Qc H2L 4G9

Tél. (Voix et ATS): (514) 849-1012



Nouvelles du Conseil canadien de coordination de la déficience auditive



Par **Lysette LAMONTAGNE**
Membre hors-cadre
du C.C.C.D.A.

Le Conseil canadien de coordination de la déficience auditive (C.C.C.D.A.) est un organisme national sans but lucratif dont le siège social se trouve à Ottawa. L'organisme est constitué juridiquement par une charte fédérale obtenue le 8 mai 1978.

Cet organisme aide à sensibiliser la population au vécu et aux besoins des sourds et des malentendants canadiens. Il est composé de dix conseils provinciaux, dont le Centre québécois de la déficience auditive (C.Q.D.A.).

Le C.C.C.D.A. peut compter sur la collaboration d'un conseiller d'expérience en politique fédérale: c'est M. Jean Chrétien, notre patron d'honneur. Il nous obtient tous les documents gouvernementaux concernant la surdité, dans la mesure où la distribution de ces documents à un organisme national tel que le C.C.C.D.A. est autorisée par la loi.

La directrice générale du C.C.C.D.A. est Mme Joan Westland, qui était auparavant coordonnatrice de l'Association des adultes avec problèmes auditifs de Montréal (A.A.P.A.). Elle supervise les employés du C.C.C.D.A., se tient en contact avec le gouvernement fédéral et fait parvenir toutes informations pertinentes aux dix conseils provinciaux, dont le C.Q.D.A. Et je vous dis que c'est une femme qui travaille beaucoup: "Il faut que je finisse mon travail avant d'aller dormir", dit-elle. Elle est tout simplement extraordinaire.

À la base, au niveau provincial, le Centre québécois de la déficience auditive envoie quatre délégués lors de l'assemblée générale annuelle du C.C.C.D.A. Cette année l'A.G.A. du C.C.C.D.A. s'est tenue les 3, 4 et 5 mai 1986. J'y ai été déléguée par le C.Q.D.A., et j'étais aussi membre hors-cadre du C.C.C.D.A. Voici un résumé des événements de cette A.G.A.

Vendredi soir avait lieu la réception, où les délégués de toutes les provinces ont pu échanger et discuter entre eux. Toute la journée du samedi fut consacrée à la réunion, sous forme de table ronde. Ensuite, dimanche, ce fut le jour des élections. La présidente, Mme Ruth Warick, terminait son mandat, et elle a reçu en gage d'appréciation et de reconnaissance pour son

travail assidu durant de longues années un grand bol doré orné de fleurs métalliques.

M. Pierre-Noël Léger, président-sortant qui terminait lui aussi son mandat, et qui a agi comme président d'élections, fut nommé "membre honoraire" du C.C.C.D.A. Voici les nouveaux membres du conseil d'administration:

Président: Everett Cross, de Terre-Neuve
Vice-Président: Robert Geldart, du Nouveau-Brunswick
Secrétaire: Jane Hooey, du Manitoba
Trésorier: Jack Osten, de l'Ontario
membre hors-cadre: Lysette Lamontagne, du Québec

J'aimerais maintenant partager avec vous de petits communiqués qui nous ont été transmis par le C.C.C.D.A.:

Le gouvernement fédéral est en voie d'étudier la possibilité d'accorder une déduction d'impôt aux handicapés auditifs, s'il parvient à adopter une définition satisfaisante des termes "PERTE BILATÉRALE PROFONDE DE L'OUÏE". Ce travail s'effectue présentement, en collaboration entre un comité ad-hoc du Ministère canadien de la Santé et du Bien-être et le C.C.C.D.A. Pour bénéficier de cette déduction (si elle est adoptée à temps pour être incluse sur les formulaires de déclaration d'impôt 1986), il vous faudra joindre à votre déclaration d'impôt un audiogramme que le Ministère du Revenu national conservera comme preuve de votre éligibilité. Quand cette déduction d'impôt pour les sourds profonds aura été officiellement adoptée par le gouvernement canadien, je serai heureuse de vous en transmettre l'information dans les pages de **Voir-Dire**.

Les ministres provinciaux et fédéral des Communications formuleront prochainement une politique nationale relative aux tarifs réduits pour appels interurbains acheminés à l'aide d'ATS. Une fois que cette politique aura été adoptée, toutes les provinces canadiennes devront offrir une réduction de tarif pour les appels interurbains acheminés par ATS. Cette politique, qui est à l'étude présentement, ne concerne cependant que les réductions qui s'appliqueront sur le territoire de chaque province.

Au niveau national, c'est Télécom Canada, l'association de toutes les grandes compagnies de téléphone du Canada, qui décidera si, oui ou non, une réduction des tarifs interurbains pour usagers d'ATS sera possible pour les appels interurbains interprovinciaux.

Voilà. Ce sont des sujets très importants pour les sourds, et les discussions avancent. Mais les décisions finales seront lentes à venir. Alors je vous demande d'avoir un peu de patience. Je vous promets beaucoup de progrès pour cette année. À bientôt!



Association des Sourds de Beauce Inc.

10955, 2e Avenue, St-Georges Est, Beauce (Québec) G5Y 1V9 (418) 227-1224 (ATS) ou (Voix)

Michel Thibaudeau, président
Gilles Fortin, vice-président
Linda Jacques, secrétaire
Yvon Veilleux, trésorier

Directeurs: **Chislain Boucher**
Alain Gauthier
Jean-Paul Labbé

Jean Chrétien, patron du Conseil canadien de coordination de la déficience auditive

Le C.C.C.D.A. a tenu une soirée, le 13 mai dernier, au Centre national des Arts, à Ottawa. Cet événement a remporté un grand succès. La soirée débuta par une réception et un banquet, avec Jean Chrétien, patron du Conseil, comme invité d'honneur. Ce banquet fut suivi

d'un spectacle (interprété en langage gestuel) présenté par la vedette internationale Nana Mouskouri. Le tout commandité par le Trust Royal, s'est terminé par une réception après le spectacle.



Le nouveau patron d'honneur du Conseil canadien de coordination de la déficience auditive, Jean Chrétien, est tout heureux de serrer la main du président, M. Everett Cross.



De gauche à droite: MM. Pierre-Noël Léger, ancien président, Jean Chrétien, notre nouveau patron d'honneur, Gordon Fairweather, président de la Commission canadienne des droits de la personne, Mme Chrétien et M. Everett Cross, actuel président.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de l'Amicale Régionale des Sourds Saguenay, Lac St-Jean Inc.

Par Claudette DUCHESNE, présidente

Le 18 mai dernier se tenait l'assemblée générale annuelle de l'Amicale régionale des Sourds, Saguenay — Lac St-Jean Inc. Les membres ont assisté nombreux à cette assemblée puisqu'il y avait présentation pour acceptation des nouveaux règlements de notre association. Par la suite, on a procédé aux élections du nouveau conseil d'administration et les membres élus ont été les suivants:

Présidente: Claudette Duchesne
Vice-président: Pierre Grenon
Secrétaire: Pierre Deschênes
Trésorière: Marjolaine Marcotte
Trésorier-adjoint: Normand Laplante
Directeurs: Alain Bourgeois
 Peter Lechensky
 Johanne St-Gelais et
 Claude Savard



Nous avons beaucoup de projets en tête pour l'année à venir. Nous voulons consolider nos liens avec le CQDA, la Fondation des Sourds et d'autres organismes oeuvrant dans le domaine de la déficience auditive. Vivant dans une région éloignée, donc démunie de services essentiels pour les sourds, nous croyons sincèrement à l'importance d'unir nos forces à tous les autres handicapés auditifs du Québec. C'est à ce travail que nous nous attaquons immédiatement tout en continuant nos activités régulières. Notre association est en bonne santé et nous espérons grandement qu'elle le demeurera.



AMICALE RÉGIONALE DES SOURDS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

3488, rue Radin, Jonquière, P.Q.
G7X 7L4

TÉL.: LOCAL:

(418) 542-6797 (ATS) ou VOIX

RÉS.: (418) 548-5411 (ATS)

PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue - Richard Lamoureux
 Claudette Hogue
 Audioprothésistes

4367 SAINT-DENIS, MONTRÉAL, QUÉ.

Tél.: 843-6789 • 843-3679

Près du métro Mont-Royal

CORRESPONDANT(E) DEMANDÉ(É)

Une jeune femme sourde orientale de 26 ans, de Malaisie, aimerait correspondre avec un(e) sourd(e) âgée de 25 à 30 ans. Aussi, elle viendra à Montréal l'année prochaine, si possible, pour visiter son ami(e) de plume.

Si cela vous intéresse, communiquez avec l'A.A.P.A.M. Merci.

— La direction.

Chronique du CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE



Par Jean-Guy BEAULIEU,
Directeur général du CQDA

Le C.Q.D.A., c'est quoi?

Le C.Q.D.A. (Centre québécois de la déficience auditive), fondé en 1975, est un organisme provincial de coordination dont le mandat est de regrouper tous les organismes impliqués dans le domaine de la surdité au Québec.

Il offre à ses organismes membres une table de concertation où ils peuvent discuter ensemble de leurs intérêts, objectifs, activités et projets, communs ou individuels, dans le domaine de la surdité. Il leur offre aussi l'information et l'aide dont ils peuvent avoir besoin.

Il se veut le porte-parole collectif auprès des corps publics et des différents paliers de gouvernement.

Pourquoi, le C.Q.D.A.?

Pour défendre les droits et promouvoir les intérêts des personnes déficientes auditives;
Pour favoriser leur intégration dans notre société;
Pour sensibiliser la population à leur situation;
Pour favoriser la communication et la collaboration entre ses membres;
Pour donner les outils qui leur permettent de résoudre leurs propres problèmes et de revendiquer leurs droits;
Pour améliorer les services de support et d'information;
Pour représenter le Québec au Conseil canadien de coordination de la déficience auditive (CCCCA).

Qu'est-ce que le C.Q.D.A. a réalisé?

Depuis sa création, le C.Q.D.A. a travaillé à faire avancer plusieurs dossiers qui ont aidé à l'amélioration des conditions de vie de la population qu'il dessert. Parmi ces dossiers, citons:

- le développement du sous-titrage d'émissions françaises;
- le droit et les sourds;
- l'embauche de personnes sourdes à la fonction publique fédérale;
- les services à offrir aux étudiants sourds de niveau post-secondaire;
- la participation à la conférence provinciale "A part... égale", pour l'intégration sociale des personnes handicapées;

- la préparation et la gestion du "Sommet '86" sur la déficience auditive.

Qui peut devenir membre du C.Q.D.A.?

Tout groupe ou organisme qui a un mandat avoué ou un intérêt particulier pour la cause des personnes sourdes et malentendantes, et ce, dans tous les domaines: loisirs, éducation, recherche, culture, travail, science... est invité à s'affilier au C.Q.D.A.

Qui est membre du C.Q.D.A.?

Pour l'année 1986-87, voici les associations ou organismes membres du C.Q.D.A.

- Amicale régionale des sourds du Saguenay-Lac-St-Jean
- Association des adultes avec problèmes auditifs de Montréal
- Association des devenus sourds du Québec
- Association des sourds de Beauce inc.
- Association des sourds de Sherbrooke
- Association des sourds du Montréal métropolitain
- Association des sourds de Victoriaville inc.
- Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs
- Association québécoise des interprètes francophones en langage visuel
- Ateliers des sourds
- La Bourgade Inc.
- Centre des Loisirs des sourds inc.
- Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)
- Communicaide pour adultes avec problèmes auditifs
- La Fondation des sourds du Québec inc.
- Institut des sourds de Charlesbourg
- Institut Raymond-Dewar
- Manoir Cartierville / Centre Roland-Major
- MacKay Center
- Montreal Association of the deaf
- Montreal League for the hard of hearing inc.
- Regroupement des devenus sourds de la région de Québec
- Les Services ATS-Sourds Inc.
- Société fraternelle nationale des sourds
- Vidéo-Sourds Inc.

Où s'adresser pour communiquer avec le C.Q.D.A.?

Pour plus de renseignements, allez ou téléphonez au:

CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE

3600 RUE BERRI, BUREAU 423

MONTRÉAL, (QUÉBEC)

H2L 4G9

tél.: (514) 845-3057 Voix ou ATME

CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE (QUÉBEC CENTER FOR THE HEARING IMPAIRED)

3600, rue Berri, bureau 131, Montréal, Qc H2L 4G9 — Tél.: 845-3057

Le Centre québécois de la déficience auditive (CQDA) est un organisme de promotion établi depuis 10 ans. Il cherche à améliorer la qualité de vie des déficients auditifs par une meilleure communication entre tous les intervenants dans le domaine de la surdité.

Tous les organismes oeuvrant en déficience auditive sont invités à se joindre au CQDA.

Jean-Guy Beaulieu,
secrétaire



Les Services ATS-Sourd: Une entreprise en plein essor.



Photographe:
Pierre LAFRANCE

Par Michel BRIÈRE

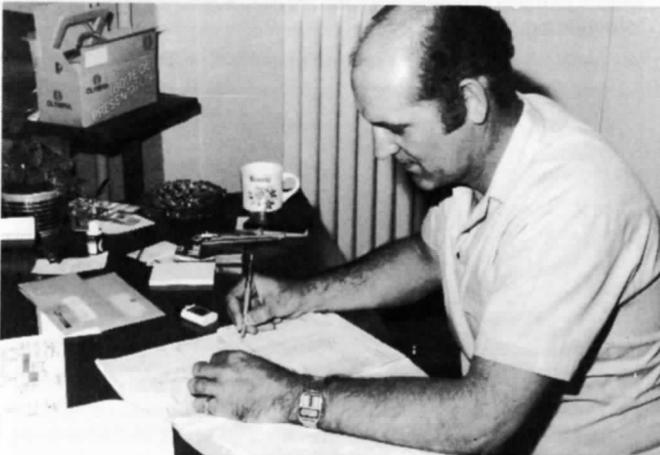
C'est au cours de l'Année mondiale des communications, en 1983, que fut fondée la compagnie québécoise **Les Services ATS-Sourd Inc.** Cette compagnie fut créée par des handicapés auditifs désireux de voir s'améliorer les services offerts aux handicapés auditifs canadiens en matière de télécommunication. Dans ce but, cette compagnie distribue exclusivement des appareils de renommée internationale. De plus, elle s'est fixée les objectifs précis suivants:

- 1) Offrir un service de grande qualité à sa clientèle.
- 2) Créer des emplois dans le domaine des communications pour les handicapés auditifs.
- 3) Aider les organismes oeuvrant dans le domaine de la déficience auditive à développer différents services.

Avec comme principale caractéristique celle d'être une compagnie fondée par des handicapés auditifs, ATS-Sourd prend une part active au processus d'évolution technologique visant à l'amélioration de la qualité de vie de la personne sourde. La communauté sourde constitue un potentiel humain dans lequel il faut croire. Les télécommunications doivent déjà beaucoup aux apports créateurs de cette communauté. C'est pourquoi ATS-Sourd poursuit avec le plus grand plaisir ses objectifs de base, auxquels se sont greffés nombre de projets. En voici quelques-uns:

Production

Se basant sur une étude de marché, **Les Services ATS-Sourd** a pu évaluer la possibilité de fabriquer ici, au Québec, les équipements adaptés aux besoins des personnes



Robert "Bob" Brière, président, très absorbé par son travail.



L'équipe d'ATS-Sourd au grand complet. Première rangée, de gauche à droite: Evelyne Ste-Croix, secrétaire et réceptionniste, Marjolaine Huard, André Lauzon. Deuxième rangée: William Brière, Denis Harrison, Robert Brière, Michel Brière.

atteintes de surdit . Un tel projet de production permettra de r pondre davantage au besoin d'emplois sp cialis s ressenti par les handicap s auditifs.

Services

Ce projet comprend plusieurs volets, dont l'am lioration du service apr s-vente sous des formes multiples (r daction de guides d'utilisation des  quipements et production audiovisuelle de documents vid o p dagogiques), des cours de formation sur l'utilisation des t l s cripteurs, la pr paration d'un service informatis  de d pannage pour les usagers des t l s cripteurs, et des recommandations techniques aux compagnies manufacturi res afin que celles-ci r pondent toujours plus ad quatement aux besoins des personnes sourdes. C'est ainsi que **Les Services ATS-Sourd** ont  t    l'origine de la francisation des nouveaux t l s cripteurs qui se vendront au Qu bec au cours des prochains mois.

 ducation

Support technique et logistique de projets d'alphab tisation dans la communaut  sourde du Qu bec. Projet de coo-



Beverley Loree, pr sidente de BO-BE Productions,  ditrice de l'annuaire t l phonique des ATS.

(suite...)

pération internationale dans les pays en voie de développement, et support technique aux projets d'alphabétisation des personnes sourdes dans ces pays.

Les Services ATS-Sourd agit aussi comme fournisseur et consultant auprès d'un grand nombre d'institutions et d'associations oeuvrant dans le domaine de la surdit  au Qu bec. Le seul souci de **Les Services ATS-Sourd** est d'am liorer les conditions de communication pour les sourds.

Services   la communaut 

Depuis sa fondation, **Les Services ATS-Sourd** collabore   la production de l'annuaire t l phonique canadien des sourds, avec la compagnie **Bo-Be Productions, Inc.**

Nous faisons aussi de la sollicitation aupr s des services et agences gouvernementales et des soci t s d' tat et priv es afin qu'elles rendent leurs services accessibles aux personnes devant utiliser des t l scripteurs pour leurs communications t l phoniques.

Ces diverses r alisations et projets ne sont qu'un aper u de la vari t  des services offerts ou qui seront bient t offerts par notre compagnie qui, d'ann e en ann e, voit son champ d'action prendre toujours plus d'ampleur. Suite   un travail assidu au sein de la communaut  sourde du Qu bec et   l'exp rience qui en r sulte, **Les Services ATS-Sourd, Inc.** sera en mesure de r pondre toujours plus ad quatement aux besoins de chacun.



Andr  Lauzon, du service   la client le, pr pare l'identification des produits.



Photographe: Andr  B LANGER

L' quipe de ATS-Sourd:
Premi re rang e, de gauche   droite: Jacques Boudreault, Denis Harrison et Robert Bri re. Deuxi me rang e, de gauche   droite: Michel Bri re, Beverley Loree (BO-BE Productions), Lee Brody (Phone-TTY), Andr  Lauzon, Guy Gendron et Marjolaine Huard.



Marjolaine Huard, du service aux repr sentants et   la client le. Est-elle en train de pr parer une strat gie publicitaire?



Denis Harrison, du service   la client le. Il a beaucoup de clients.



Andr  Lauzon renseigne ici les visiteurs sur le sous-titrage   la t l vision.



Sortie:
m tro Castelnau



Les Services ATS-Sourd, Inc., se trouvent   500 pieds environ de la nouvelle station de m tro Castelnau, de la nouvelle ligne No. 5. Les clients appr cieront certainement cette nouvelle commodit .



Allocution prononcée par Robert Brière lors de l'inauguration officielle des locaux de la compagnie Les Services ATS-Sourd, Inc., le 9 mai 1986



Au nom de toute l'équipe d'ATS-Sourd, je tiens sincèrement à vous remercier d'être avec nous aujourd'hui. Une inauguration, ça se fête.

ATS-Sourd, depuis ses tout débuts, il y a trois ans déjà, s'est toujours impliquée dans les aspects sociaux, éducatifs et culturels qui touchent la personne qui vit une surdité. Nos projets et nos activités ont toujours été centrés sur l'objectif d'obtenir que la société reconnaisse la personne sourde selon ses capacités, afin de lui permettre d'atteindre une certaine autonomie. À cet égard, le Québec, par son gouvernement et, particulièrement, par l'Office des personnes handicapées du Québec, a ouvert une porte sur la communication, afin de permettre à la communauté sourde et devenue-sourde de se faire entendre auprès de la population du Québec et même de la communauté internationale.

Je tiens aussi à souligner la présence parmi nous de l'honorable Christos Sirros, député de Laurier et adjoint parlementaire de la Ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, l'honorable Thérèse Lavoie-Roux.

La technologie avance rapidement, et **Les Services ATS-Sourd** est à l'écoute de ces changements. C'est ainsi qu'afin d'élargir ses connaissances et de multiplier ses projets à long terme, les personnes suivantes ont été nommées au conseil d'administration de notre compagnie. Je suis très heureux de vous les présenter.

Monsieur Gilles Bélanger

Avocat détenant une maîtrise en administration des affaires, il est co-fondateur de l'Association canadienne des avocats en transport, dont il fut le second président. Il fait également partie du comité exécutif de l'Association des avocats en transport des États-Unis, ainsi que du comité de direction de l'Association des M.B.A. du Québec.



M. Robert Brière prononce le discours de circonstance, pendant que son frère Michel lui sert d'interprète.

De plus, Maître Bélanger est conseiller juridique pour l'Association du camionnage du Québec.

En 1974, il fonda une firme spécialisée dans le domaine du transport et, en 1983, fusionnait celle-ci avec la firme Martineau & Walker.

Monsieur Pierre Boudreault

Monsieur Boudreault est à l'emploi du gouvernement du Québec. Il travaille comme négociateur dans les relations de travail et à la direction du personnel. Il siège sur le conseil d'administration de la Communauté urbaine de Québec et fut conseiller municipal de la ville de Sillery durant quatre ans.

Monsieur Gilles Bélec

Monsieur Bélec est membre du conseil d'administration du Carrefour pour Elle, ainsi que des Jeunes entreprises du Québec. Il est aussi administrateur de l'Association du Québec pour les déficients mentaux, et conseiller financier pour l'Association de Montréal en déficience mentale.

Membre de la Corporation des comptables généraux du Québec, il est associé de la firme Bélec & William, C.G.A.

Monsieur Roland Major

Monsieur Major a à son crédit plus de cinquante ans de participation active dans différents mouvements et associations de personnes sourdes. Il est membre-fondateur du Club Lions Montréal-Villeray Sourd.

Maintenant, procédons à l'inauguration officielle de nos nouveaux locaux. Ensuite, n'oubliez pas de revenir à l'intérieur pour un léger goûter. Merci encore de votre présence parmi nous.



Ça y est! C'est parti! Le ruban est coupé...

Un message d'encouragement

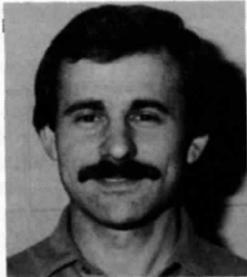
L'honorable Christos Sirros, député de Laurier et adjoint parlementaire de la Ministre de la santé et des services sociaux, a prononcé un discours dans lequel il a encouragé la compagnie ATS-Sourd à poursuivre ses objectifs. Il a aussi parlé de l'amélioration des conditions de vie des personnes avec problèmes auditifs dans les domaines du travail, de l'éducation, des communications, etc. De même, il s'est engagé, au nom du gouvernement du Québec, à soutenir toutes les démarches entreprises par ATS-Sourd pour régler certains problèmes relatifs à l'importation des aides techniques pour personnes sourdes, et cela grâce à la collaboration du gouvernement fédéral.





CENTRE DE
RÉADAPTATION
EN DÉFICIENCE
AUDITIVE

Le 25^e anniversaire de l'Institut des sourds de Charlesbourg: **Un retour aux sources**



Par **Yvon MANTHA**
Représentant des média

Collaboration spéciale:
Pierre PETIT

Photographes: **Pierre LAFRANCE**
Pierre PETIT

— Avant de vous présenter un reportage détaillé des deux jours de célébration qui ont marqué le 25^e anniversaire de l'Institut des sourds de Charlesbourg, je désire féliciter le comité organisateur de cet événement, et tout particulièrement Monsieur Réjean Mofjet et Mme Marthe Maheux qui, en constant contact avec les sourds, et guidés par leur excellent sens de l'organisation et de l'animation, ont fait de l'événement un éclatant succès après y avoir attiré une assistance d'environ 1500 personnes venant de tous les coins de la province et même de l'extérieur.

Yvon MANTHA.

Les 14 et 15 juin 1986 seront des dates à retenir pour ceux qui étaient présents, des dates chargées de nostalgie. C'est en effet que l'année 1986 marque déjà un premier quart de siècle d'existence pour l'Institut des sourds de Charlesbourg. Que de changements sont survenus, en effet, depuis l'ouverture de cette école spécialisée pour les sourds par les Clercs de Saint-Viateur, en 1964, changements qui en ont fait le centre d'accueil et de réadaptation en déficience auditive qu'elle est devenue aujourd'hui.

Le plus émouvant lors de ces fêtes fut de voir les anciens élèves de l'Institut y revenir et renouer connaissance avec leurs anciens camarades. Que de retrouvailles, de joies partagées, de



EPHPHETA

La statue en marbre de Carrare, installée dans le hall d'entrée, représente le Christ guérissant par sa toute-puissance le sourd-muet de l'Évangile.

Les professeurs reproduisent à leur façon le geste auguste du divin Maître et Modèle.

Dans la mesure du possible, ils font entendre les sourds et parler les muets.

1961 - 1986



souvenirs échangés. Une immense banderolle était suspendue à l'entrée de la grande tente installée pour l'occasion sur la cour arrière de l'Institut, où on pouvait lire ces mots: "Un retour aux sources." Et c'en était tout un!

Samedi 14 juin

L'après-midi fut consacré à l'opération "Portes ouvertes" jusqu'à 16 heures. C'est ainsi qu'on a pu visiter l'immense édifice, véritable labyrinthe de salles et de couloirs aux usages multiples. Au rez-de-chaussée, on a pu remarquer quelques laboratoires d'orthophonie, ou une équipe de spécialistes se consacre à la démutisation et à la correction des troubles de la parole et du langage. Dans une autre salle, des exposants exhibaient fièrement divers appareils techniques modernes adaptées aux personnes déficientes auditives. Et on pouvait aussi prendre connaissance des 25 ans d'histoire de l'Institut, par le biais de diapositives, photos, films et documents vidéo.

À la fin de l'après-midi, tous les visiteurs ont convergé vers la grande tente, afin d'assister à la célébration eucharistique d'action de grâce, présidée par Mgr Maurice Couture, évêque auxiliaire du diocèse de Québec, avec la présence de quelques concélébrants dont les Pères Paul-Émile Brunet et Robert Lalonde, c.s.v. La cérémonie religieuse fut rehaussée par le chant choral gestuel interprété par Paul Delage, spécialiste de la communication en déficience auditive à l'I.S.C. Les entendants présents ont aussi pu apprécier la musique d'orgue.

L'issue de la cérémonie marqua le début d'une véritable fête foraine, avec un "hot-dog party" et de nombreux spectacles, tels que: trapézistes, démonstration de parachutisme, spectacle scénique présenté par le Théâtre visuel des sourds, feu d'artifice et, finalement, soirée dansante au son de la musique disco.



L'opération "Portes Ouvertes": l'accueil.



Francine Bergeron, orthophoniste, qui travaille auprès des jeunes de 0 à 4 ans depuis 7 ans déjà.



Pierrette Fortin, infirmière de l'I.S.C.



Hélène Jobin, éducatrice au Centre de stimulation.



Pascale Lessard, surveillante et sauveteuse à la piscine.



Visite des locaux de l'Institut.



Pauline Bélanger, orthophoniste et audiologiste, qui travaille auprès des adultes devenus sourds et qui donne des cours de lecture labiale.



Nous sommes heureux de vous présenter M. Réjean Moffet, à l'emploi de l'I.S.C. depuis 8 ans à titre de récréologue. Il fut le coordonnateur du comité d'organisation du 25e anniversaire. Comme tel, depuis octobre 1985, il a supervisé le travail des sous-comités de la sécurité, de l'interprétation, de l'accueil, du stationnement, de premiers soins, du bar, du banquet et des activités récréatives. Nous lui adressons nos félicitations pour l'excellence de ce travail de longue haleine.



On voit ici deux prêtres bien connus des sourds, le Père Robert Lalonde, c.s.v., et, de dos, le Père Paul-Émile Brunet, qui ont concélébré avec Mgr. Couture.



Une vue de la célébration eucharistique présidée par Mgr. Maurice Couture, évêque auxiliaire du diocèse de Québec.



Deux grands sportifs bien connus chez les sourds étaient aussi de la fête: MM. André Bédard et Roger Dion.



La grande tente dressée pour l'occasion dans la cour de l'I.S.C. a accueilli quelques 1500 personnes. Un record de tous les temps dans le monde des sourds!

Dimanche 15 juin

Le banquet du dimanche midi a pris l'allure d'un somptueux événement gastronomique en l'honneur des 21 jubilaires qui célébraient ce jour là leurs 25 ans de dévouement auprès des élèves et des bénéficiaires de l'I.S.C. 850 convives ont pris part à ces agapes fraternelles où elles ont pu voir les heureux jubilaires recevoir chacun un cadeau-souvenir des mains de Monsieur Jacques Villeneuve, directeur général de l'I.S.C., en présence de hautes personnalités, dont le maire de Charlesbourg, Monsieur Ralph Mercier. Plusieurs discours de circonstances ont aussi été prononcés à cette occasion, dont le plus touchant fut sans contredit celui de Monsieur Gérard Payette, ancien président du Regroupement des sourds de Charlesbourg et lui-même titulaire de 25 ans de loyaux services à l'emploi de l'I.S.C. Le tout fut ensuite clôturé par Monsieur Gaston Forgues, président du Conseil d'administration de l'I.S.C. et président de la Fondation des sourds du Québec, sous les applaudissements nourris de l'assistance.

Pour terminer, je ne puis m'empêcher de souligner de nouveau les efforts constants du comité organisateur qui, après des mois de travail acharné, a fait de cet événement un pur succès. Et il convient de remercier également Dame Nature qui a bien voulu apporter sa précieuse collaboration en nous offrant une température superbe qui a grandement contribué à agrémente l'ambiance de ces festivités.

Longue vie à l'Institut des sourds de Charlesbourg!



Lors du "Hot-Dog Party" du samedi soir, plus de 4000 hot-dogs, préparés par M. Jean-Paul Pelletier et MM. Giguère et Caron, cuisiniers de l'I.S.C., ont été servis et dégustés par la nombreuse assistance.



Photo prise lors de la démonstration de parachutisme, dans la soirée du samedi, exécutée par deux hommes et une femme.



Vue partielle des 850 convives lors du dîner du dimanche midi, en hommage aux employés ayant consacré 25 ans de leur vie au service de l'I.S.C.



La table d'honneur lors du banquet du dimanche midi. De gauche à droite: M. Ralph Mercier, maire de Charlesbourg, M. Gratien Audet, représentant de Madame Thérèse Lavoie-Roux, Ministre de la santé et des services sociaux, M. Jacques Villeneuve, directeur-général de l'I.S.C., Mme Villeneuve, épouse du directeur général, M. Pierre Goulet, supérieur provincial des Clercs de Saint-Viateur de Montréal, Mme Forgues, épouse de M. Forgues, et M. Gaston Forgues, président du Conseil d'administration de l'I.S.C.



M. Couillard prononce ici son allocution soulignant d'une manière spéciale les 25 ans de services de 21 employés sourds et entendants de l'I.S.C. Son discours est interprété gestuellement par Mme Marthe Maheux.



M. Gérald Payette, employé sourd de l'I.S.C. depuis 25 ans, prononce un petit discours de circonstance au nom de ses confrères jubilaires, discours interprété oralement par Mme Hélène Jobin.

Voici la liste des 21 jubilaires ayant été à l'emploi de l'I.S.C. depuis son ouverture, il y a 25 ans:

Madame Denise Ferland	Monsieur Guy Girard
Monsieur Claude Auger	Monsieur Réjean Jacques
Monsieur Gérard Blondeau	Monsieur Rodrigue Jean
Monsieur Richard Bourget	Monsieur Jacques Lafleur
Père Paul-Émile	Monsieur Bernard Lavallée
Brunet, c.s.v.	Monsieur Magella Lelièvre
Monsieur Denis Cloutier	Monsieur Jean-Marie Lessard
Monsieur Léandre Dutil	Monsieur Imré Molnar
Monsieur Bernard Gagné	Monsieur Jean-Paul Pelletier
Monsieur Victor Gagnon	Monsieur Doris Simard
Monsieur Jean-Louis Gilbert	Monsieur Gérald Payette



M. Gérald Payette pose fièrement en compagnie de Mme Monique Allard.



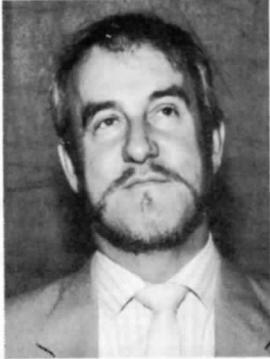
Un autre jubilaire, M. Léandre Dutil, et son épouse.



Nous reconnaissons ici le Père Paul-Émile Brunet, c.s.v., M. Gaston Forgues ainsi que son épouse. M. Forgues exprime sa satisfaction face à l'éclatant succès de la célébration des 25 ans de l'I.S.C.



Par **Jacques VILLENEUVE**
Directeur général
Institut des sourds de Charlesbourg



Le 19 janvier 1961, l'Institut de sourds de Charlesbourg ouvrait ses portes, les Clercs de Saint-Viateur et le ministère de la Famille et du Bien-Être social voulant répondre aux besoins particuliers d'éducation des jeunes sourds de l'Est du Québec.

Le Père Lucien Pagé, ancien supérieur général des Clercs de Saint-Viateur, dévoué corps et âme à la cause des sourds, se fit l'avocat de ces enfants et réussit à convaincre le gouvernement d'alors d'apporter une solution à ce problème. On décida donc de diviser la province en deux territoires: Montréal et

Québec, et ainsi construire à Charlesbourg-Est une institution qui desservirait les handicapés de l'ouïe de l'Est de la province de Québec. Le terrain nécessaire à cette construction fut acheté de M. Adélarde Déry au printemps 1959.

Fort de ce premier succès, le Père Pagé présenta ses plans au ministère du Bien-Être et présida à la construction d'un édifice conforme aux besoins d'une école pour les handicapés de l'ouïe où tout fut pensé par des spécialistes en la matière. Le gouvernement érigea la bâtisse, mais le Père Pagé en fut l'âme dirigeante. Rien de surprenant que la direction de l'oeuvre fut alors confiée aux Clercs de Saint-Viateur et que le Père Pagé en fut le supérieur-fondateur. Il mourut en 1964.

En 1967, l'Institut devint corporation légalement constituée par lettres patentes.

À ce moment, l'Institut admettait les enfants entièrement ou partiellement sourds dont la scolarisation ne pouvait se faire dans les écoles régulières. C'était d'abord et avant tout une école spécialisée où l'on recevait de jeunes sourds, garçons et filles d'âge scolaire.

Le but de l'Institut était de démutiser les sourds, de les instruire, de les préparer à l'apprentissage d'un métier et de les former à la vertu afin qu'ils deviennent d'utiles citoyens et de bons chrétiens.

Le territoire de l'Institut s'étendait de Trois-Rivières à Gaspé, incluant les régions du Lac St-Jean et de la Côte-Nord jusqu'à l'Atlantique. Il en est de même encore de nos jours. L'Institut n'offrait des services d'hébergement à l'interne qu'aux garçons, alors que les jeunes filles ainsi que certains garçons étaient hébergés dans leurs foyers naturels ou dans des foyers d'accueil.

Généralement, les enfants arrivaient à l'âge de cinq ans pour la maternelle. Ils suivaient ensuite le cours élémentaire et la première partie du cours secondaire.

L'Institut recevait ainsi des enfants affectés d'un handicap d'ordre sensoriel: la surdité. Comme cette clientèle ne pouvait évoluer qu'au moyen de méthodes spéciales, il était considéré comme une maison spécialisée pour l'éducation et l'enseignement pour les jeunes atteints de déficience auditive.

L'Institut recevait aussi alors, mais en nombre beaucoup plus restreint, des enfants qui, en plus de la surdité, présentaient des handicaps associés tels troubles majeurs, problèmes affectifs, déficience mentale, qui nécessitaient des thérapeutiques adaptées.

Le 1^{er} juillet 1977, l'aspect scolarisation de la vocation de l'Institut était transféré au ministère de l'Éducation. De ce fait, la vocation de l'Institut se tournait exclusivement vers la réadaptation.

De pensionnat-école qu'il était, l'Institut se transforme graduellement au fil des ans en centre de dispensation de services de réadaptation à la population handicapée auditive.

En février 1981, le Conseil d'administration de l'Institut adoptait un plan d'orientation qui confirmait le mandat de réadaptation de l'Institut au niveau de la dispensation de services aux handicapés auditifs de tous âges.

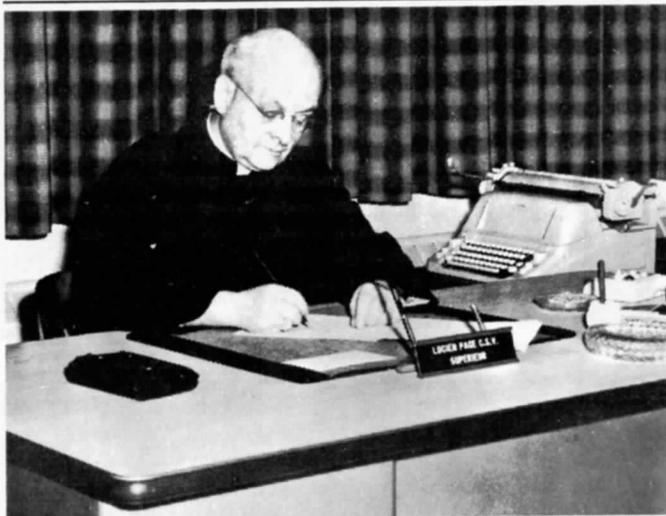
En résumé, l'Institut des sourds de Charlesbourg continue de dispenser à une clientèle de l'Est de la province des services de réadaptation qui se sont adaptés aux spécificités de mieux en mieux définies de la population handicapée auditive.

Le Père Lucien Pagé, c.s.v. supérieur-fondateur

Avec la collaboration des Clercs de Saint-Viateur, le ministère du Bien-Être social a édifié l'Institut des sourds de Charlesbourg à Québec. Le Père Lucien Pagé, c.s.v., qui en est le supérieur-fondateur, a acheté le terrain, il a dressé à l'échelle et dans le détail les esquisses de cette école spécialisée qui comprend plus de trois millions de pieds cubes, il a suivi les travaux de construction, il a acheté tout le mobilier, il a embauché le personnel administratif, enseignant et domestique, il a admis les 215 élèves inscrits en septembre 1963.

DIRECTEURS GÉNÉRAUX

- 1961 - 1964: Père Lucien Pagé, c.s.v.
- 1964 - 1969: Père Lucien Dulong, c.s.v.
- 1969 - 1967: Père Hervé Gouger, c.s.v.
- 1978: Monsieur Jean-Claude Tisseur.
- 1979 - Monsieur Jacques Villeneuve.



National Fraternal Society of the Deaf Assurance-vie

G. LABRECQUE
691-4366

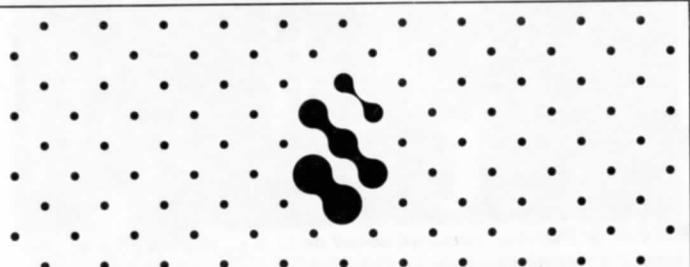


G. LEBOEUF
388-7016

Réunion mensuelle le premier vendredi du mois

I.R.D., 3600, rue Berri
Montréal, Qc.

Sortie
métro Sherbrooke



Ateliers des Sourds
85, rue de Castelnau ouest
Montréal, QC H2R 2W3
(514) 279-4571 (Voix et ATME)

Lithographie
Photocomposition
Reliure

Naissances et Baptêmes

Annie est née le 26 février 1986, premier enfant de Gilles Blanchette et Yolaine Cosetti, et a été baptisée le 25 mai 1986.

Mélissa est née le 25 mars 1986, 2^e enfant de Jean-Guy Brien et Linda Boisvert, et a été baptisée le 1^{er} juin 1986.

Sarah est née le 2 avril 1986, 2^e enfant de Priscille Lelièvre et André Caron, et a été baptisée le 8 juin 1986.

À St-Martin de Beauce, François est né le 19 avril 1986, premier enfant de Gilles Fortin et Carmen Champion, et a été baptisé le 21 juin 1986.

Félicitations aux heureux parents.

Mariages

Sylvie Caza et Anastasios Kirkas (sourd et grec), le 31 mai 1986.

France Cormier et Roger Surprenat, le 28 juin 1986. L'Abbé P. Leboeuf présida la cérémonie (a.m.).

À Shawinigan, Thérèse Pronovost et Gilles Ricard le 28 juin 1986. L'Abbé P. Leboeuf présida la cérémonie (p.m.)

Félicitations et meilleurs voeux de bonheur.

Félicitations à M. et Mme Denis Delisle et Marie-Paule Turcotte pour leurs 25 ans de mariage le 4 mai, et à M. et Mme Guy St-Pierre et Thérèse Jasmin, le 28 juin 1986.

Décès

L'oncle de Mme Angéline Milot, est décédé le 10 mai 1986, à l'âge de 83 ans, à Victoriaville

La mère de M. Ismaël Villeneuve, est décédée le 17 mai 1986, à l'âge de 91 ans et 11 mois.

Sr. Yolande Laliberté (Congrégation des Soeurs N.D. des 7 Douleurs) est décédée le 20 mai 1986 à l'âge de 54 ans. Elle a laissé sa soeur Jeannine Laliberté Ébacher.

M. Roger Pion est décédé le 25 mai 1986 à l'âge de 71 ans.

La mère de Mlle Concetta Di Pietro, est décédée le 6 juin 1986, à l'âge de 93 ans.

La mère d'Aline Babin, est décédée le 21 juin 1986, à l'âge de 73 ans.

Le père de Daniel Péladeau est décédé le 22 juin 1986.

Le père de Roger McMartin, est décédé à la fin de juin 1986.

M. Raymond Chicoine est décédé à la fin de juin, à Contrecoeur.

Nos sincères condoléances.



Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

7888, rue St-Denis, Montréal, Québec H2R 2E8

LOISIRS — SPORTS — CULTURE

Tél.: (ATS) 271-4317

CONSEIL D'ADMINISTRATION C.L.S.M. 1985/1986

Président: Luc Michaud
Vice-président: Raymond Richer
Secrétaire: Claude Landry
Trésorier: Maurice Baribeau

Directeur de la culture: Francis Lambert
Directeur des Loisirs: André Rochette
Directeur des Sports: Gilles Gravel

Pilon®

FOURNITURES DE BUREAU

Siège social: 700 boul. Lebeau,
St-Laurent, Québec, H4N 1S1 / 332-4440

TÉL.: (514) 931-4555

IAN MARK & ASSOC.

AUDIOPROTHÉSISTE
HEARING AID ACOUSTICIAN

IAN MARK

4479 O. STE. CATHERINE W.
MONTREAL, P.Q. H3Z 1R6



Club Abbé de l'Épée Inc.

(Sourds de Montréal)

Nouveau conseil d'administration 1986-87

Présidente: Claire Mélançon
Vice-président: Guy Leboeuf
2e vice-présidente: Jocelyne Proulx

Secrétaire: Denise Corbeil
Sec. corresp.: Marguerite Côté
Trésorier: André Chevalier

Ass. Trés.: Laurent Mignacco
Directeur: Guy St-Pierre
Directrice: Donna Bell

25 ans d'amour

Par Paul **LEBOEUF**, Ptre



Pendant cinq ans, de 1961 à 1966, Paul Leboeuf était diacre, ministre de la Parole de Dieu.



On voit ici l'Abbé Leboeuf, lors de sa première messe suite à son ordination sacerdotale.



L'Abbé Leboeuf célèbre ici la messe lors de son 20e anniversaire d'ordination, en 1986.

Photographe: Pierre **LA FRANCE**

— Le 25e anniversaire d'engagement ecclésial de l'Abbé Paul Leboeuf, célébré cette année, coïncide avec le 150e anniversaire de l'Église diocésaine de Montréal. Nous rendons grâce au Seigneur de nous avoir donné l'Abbé Leboeuf et pour ses longues et fructueuses années d'évangélisation et de témoignage chrétien auprès des sourds de Montréal. Et je formule le vœu que son exemple nous insuffle un surcroît de foi et d'amour, et nous aide à les préserver au cours de nombreuses années encore.

— **Yvon MANTHA**



1 5 0 ANS
RAVIVONS NOTRE
ESPÉRANCE

Comme le temps passe vite! Oui, déjà 25 ans de service auprès des personnes sourdes, et ce n'est pas fini, je l'espère.

C'est en septembre 1961, à l'Institution des Sourdes, rue St-Denis, que je commençais mon ministère pastoral. Je n'étais que diacre. Dans mon cœur, je savais que Jésus me voulait prêtre, mais il me manquait trop de choses pour dire mon "Oui". J'ai été diacre durant cinq (5) ans, et ce furent cinq belles années, des années dures, mais tellement riches...

"Dieu est Amour" C'est durant cette période vécue comme diacre que j'ai cru, compris et vu l'amour de Dieu pour moi. Le Seigneur me conduisait et il a pris des personnes pour m'aider. J'ai visité un psychologue pendant trois ans et, à chaque étape, une parole de Dieu venait m'aider à voir plus clair. Par sa Parole, Jésus est le meilleur psychologue. Les sourds et le langage gestuel m'ont aussi aidé à devenir vrai et à devenir moi-même. Par des cours de catéchèse à l'Université de Montréal, j'ai fait une rencontre profonde avec le Seigneur, un Seigneur près de moi, un Seigneur plein d'Amour. Les sourds, les religieuses, l'abbé Gérard Hébert et ma famille m'ont aidé beaucoup aussi, en respectant mon cheminement qui a duré cinq ans.

Le 30 avril 1966, à l'Institution des Sourdes, le Cardinal Paul-Émile Léger m'a ordonné prêtre. C'était vraiment une fête pour



Paul, serviteur de Jésus-Christ.



Des enfants présentent à l'Abbé Leboeuf de petits cadeaux qu'ils ont fabriqué eux-mêmes.

(suite...)

tout le monde. En 1976, Mgr. Paul Grégoire me nommait responsable de la pastorale des sourds pour le diocèse de Montréal.

Durant ces 25 ans de service auprès des sourds, j'ai vu l'amour extraordinaire du Seigneur pour moi. Je me sens même très gâté par le Seigneur, et je le prie d'aller visiter mes confrères prêtres pour qu'eux aussi voient le grand amour de Dieu pour eux. J'ai vu aussi l'amour des sourds pour moi. C'était et cela demeure très encourageant, et cela me poussait et me pousse toujours à continuer. J'ai moi-même essayé et j'essaie toujours d'aimer de mon mieux tous ceux que le Seigneur me confie.

Ces 25 ans ont été remplis d'amour. Et une vie remplie d'amour est une vie heureuse. Je suis très heureux d'être prêtre. Je suis heureux de travailler avec les personnes sourdes. Je remercie le Seigneur pour son amour pour moi. Je vous remercie tous pour votre amour pour moi et je vous aime. Je vous bénis.



Sans le gâteau, ce ne serait pas la fête!

Pèlerinage annuel des sourds au Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap

Par **Luc MICHAUD**

Le lendemain du couronnement de la reine 1986 de l'A.S.M., soit le 18 mai, c'était le pèlerinage annuel des sourds du Québec au Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap. Un grand nombre d'entre eux, venant de tous les coins du Québec, étaient au rendez-vous pour assister à la messe à la Basilique St-Pierre de Rome - oh! pardon, je me trompe, à la Basilique dédiée à Notre-Dame-du-Cap.

D'après divers commentaires dont on m'a fait part, il y aurait eu au moins 700 sourds présents à ce pèlerinage, et on m'a même dit que nous avons plus que doublé l'assistance de l'an dernier. Ceci s'explique sans doute par la très belle température de la journée: un ciel généralement ensoleillé, une température de 22 degrés celsius et un taux de 60% d'humidité.

Après la messe, plusieurs pèlerins sourds se sont rendus à la cafétéria pour nourrir leur corps, car ils étaient heureux d'avoir une si belle température et une si belle journée. D'autres pouvaient se promener en faisant le chemin de la croix ou en regardant les statues religieuses, etc. Un groupe a fait un pique-nique sur l'herbe et un autre encore jasaït près de la cafétéria.

Vers 16 heures, un gros nuage gris est venu se préparer à nous arroser. Des pèlerins se sont donc préparés à quitter les lieux, alors que d'autres se sont mis à l'abri ou sont entrés au magasin des souvenirs.



Comme à chaque année, l'abbé Leboeuf est toujours sur place pour interpréter la messe, et nous lui disons un gros merci pour son dévouement envers les sourds. J'espère y retrouver encore autant de monde l'an prochain, lors de notre prochain pèlerinage. À la prochaine!



Après la cérémonie liturgique les pèlerins se sont rendus à la cafétéria du sanctuaire pour y déguster un succulent repas.

Photographe: **Luc MICHAUD**

Aveugle et sourd,

Denis Delisle se lance à l'assaut des rues

Par Michel MARSOLAIS

Source: HEBDO DE LA POINTE,
4 mai 1986, p. 3.

Photo Estmédia Arger Emond



Denis Delisle se sert de son panneau pour traverser la rue, en plus d'y être guidé par Sophie, qui lui sert d'yeux et d'oreilles.

En sonnant à la porte de M. Denis Delisle, je me sens un peu mal à l'aise. Ce n'est pas tous les jours qu'un journaliste fait une entrevue avec une personne victime à la fois de cécité et de surdité. En appuyant sur la sonnette, je ne suis même pas sûr qu'on va m'entendre. Et puis, comment faire pour poser toutes mes questions?

Le cas de M. Delisle est pourtant remarquable. Sourd depuis presque la naissance, Denis Delisle est également atteint d'une maladie héréditaire qui occasionne une dégénérescence de la vision. Ce handicap ne l'a pourtant pas empêché de mener une vie active. Depuis peu, ce citoyen de Pointe-aux-Trembles tente de retrouver plus d'autonomie avec l'aide d'un chien dressé pour cette tâche.

Ce sont d'ailleurs les aboiement de Sophie (le chien) qui m'accueillent dans l'entrée. M. Delisle m'attend devant la porte, un peu surpris. On ne l'a pas prévenu de ma visite. J'essaie d'expliquer le pourquoi de ma présence mais je ne peux m'exprimer ni par la parole, ni par gestes. Je me sens très démuni. Finalement, en traçant des lettres dans la paume de Denis Delisle, je réussis à expliquer les raisons de ma visite. Il me laisse entrer.



Ce n'est pas tous les jours qu'un journaliste réalise une entrevue en braille. Cet appareil d'un valeur de 10,000 \$ permet à Denis Delisle de communiquer avec son entourage et même de "converser" par téléphone.

Sauvés par la technologie

À l'intérieur de l'appartement, tout est sombre et silencieux. Pourquoi ouvrirait-il les lumières ou mettrait-il la radio? Ce sont des commodités inutiles quand on est sourd et aveugle. Je commence à me demander comment nous allons faire pour communiquer. Par chance, il m'amène à son bureau. Là, nous sommes sauvés par la technologie. L'Institut national pour les aveugles lui a prêté un "télébraille". Il s'agit d'un appareil qui comporte deux claviers et deux écrans et qui permet de transcrire le braille à la langue écrite usuelle et vice-versa. Nous avons enfin un moyen de communiquer. En tapant les premières questions sur le clavier, je me sens presque en train de communiquer avec quelqu'un vivant dans un autre monde. En un sens, privé de deux fonctions vitales comme la vue et l'audition, Denis Delisle vit effectivement un peu dans un monde à part.

Son chien: sa clé vers la liberté

Denis Delisle ne semble pas découragé par la situation. Au contraire, il déborde d'énergie. L'arrivée récente de sa chienne Sophie lui laisse entrevoir l'espoir de retrouver un peu plus d'autonomie. Sans elle, il est confiné entre les quatre murs de son appartement. Denis Delisle s'entraîne avec Sophie tous les jours et compte bientôt faire ses courses sans aide extérieure. D'ici peu, il projette de s'aventurer dans le métro sur une base régulière. Son chien, c'est sa clé vers la liberté.

Avec un handicap comme le sien, la moindre sortie prend évidemment des allures d'expédition. Tout doit être prévu. Le trajet doit être planifié et on doit faire de petites pancartes pour s'adresser à un passant ou à un chauffeur d'autobus. Ces derniers doivent donner deux petites tapes sur l'épaule de M. Delisle pour lui signaler qu'ils ont compris lorsqu'il s'est adressé à eux. Lorsqu'il traverse une intersection, il doit brandir une pancarte "STOP", puis compter 5 secondes avant de se risquer sur la chaussée.

Denis Delisle, malgré son handicap auditif, a réussi à gagner sa vie en travaillant au service des postes, pendant 21 ans. Rentier depuis quelques années, il vit actuellement en compagnie de sa femme, qui est également atteinte de surdité. Il sont une fille unique, elle-même mère de deux enfants. Sa fille et ses petits-enfants jouissent tous d'une excellente santé.

(suite...)

Bien que les problèmes de vision de M. Denis Delisle soient en grande partie héréditaires (une bonne partie de sa famille souffre de problèmes similaires), ce n'est que depuis environ 7 ans qu'ils se sont manifestés de façon accélérée. Actuellement, Denis Delisle peut encore distinguer certaines silhouettes et même lire le journal, grâce à l'écran téléviseur spécial qui amplifie le caractère d'imprimerie. Cet appareil est également une gracieuseté de l'Institut national pour aveugles. M. Delisle est également muni d'un bracelet qui transmet des vibrations dans son poignet pour l'avertir lorsque le

téléphone sonne. Un autre signal l'avertit lorsqu'on sonne à sa porte.

Lire le journal reste l'une des activités principales de Denis Delisle. Malheureusement, il ne pourra la poursuivre pour très longtemps. Le syndrome qui le frappe, accompagné de rétinite pigmentaire, est en train d'avoir raison du peu de vision qui lui reste. Denis Delisle ne se laisse pas abattre et, en compagnie de Sophie, il explore d'autres voies pour conquérir son autonomie.

Une équipe de spécialistes l'appuie dans sa démarche

Tous les mardi, Denis Delisle reçoit la visite d'Éric St-Pierre, de la Fondation Mira, et d'Agathe Ratelle, de l'Institut national pour aveugles. Tous deux travaillent dans le but de rendre la vie de Denis plus remplie et plus autonome.

Les relations entre le chien-guide et la personne handicapée visuellement sont depuis toujours des rapports privilégiés. Éric St-Pierre estime que le chien pour aveugles est plus qu'un simple guide, c'est aussi un compagnon et il joue une part importante dans la vie affective des handicapés visuels. M. St-Pierre, qui est également fondateur de la Fondation Mira (ce qui signifie "regarde" en espagnol), pense que le travail d'entraînement est énormément facilité lorsqu'une bonne

entente règne entre l'aveugle et son chien, comme c'est le cas pour Denis et Sophie.

Les nouvelles technologies ont également un rôle important à jouer dans l'ouverture au monde des personnes handicapées. Les handicapés visuels et auditifs comme Denis Delisle sont trop souvent enfermés dans un univers d'où ils ne peuvent sortir. À présent, Denis Delisle peut même se servir du téléphone grâce à son téléscripteur braille, en autant que la personne chez qui il téléphone possède le décodeur approprié. "Les sourds-aveugles sont de grands bavards, de dire en riant Éric St-Pierre, ils peuvent "jaser" pendant des heures sans se fatiguer."

Les cas comme Denis Delisle sont cependant rares. La plupart des handicapés visuels ne sont pas affligés d'autres problèmes. La surdité de Denis complique un peu le programme d'entraînement avec le chien et augmente les risques sur la rue. "Il ne peut entendre venir les voitures", explique Agathe Ratelle.

De plus, comme Denis ne peut pas demander de renseignements aux passants, on doit lui préparer d'avance toute une série de petites pancartes à cet effet. Lorsqu'il doit prendre l'autobus, par exemple, il doit avertir le chauffeur de l'arrêt où il veut descendre et s'assurer qu'il a bien été compris. Ces pancartes sont bien sûr changées selon les itinéraires.

Le travail de Éric St-Pierre et de Agathe Ratelle exige beaucoup de patience, mais en voyant Denis Delisle reconquérir une parcelle de son indépendance piétinée par les handicaps, ils se disent sûrement que leur travail porte en lui-même sa récompense.



En utilisant le langage des sourds-muets et en tenant la main de Denis Delisle pour qu'il reconnaisse les signes, Agathe Ratelle arrive à se faire comprendre et à aider Denis à devenir plus autonome.

25^e anniversaire de mariage, le 11 mai 1986.

Photographe:
Gilles DELISLE



Un moment chargé d'émotion, alors que Denis Delisle passe une nouvelle alliance au doigt de son épouse Marie-Paule.



L'extérieur de l'"église paroissiale" des sourds de Montréal, la chapelle Notre-Dame du Bon Conseil, de l'ancienne Institution des sourdes de Montréal, où fut célébré le 11 mai dernier le 25^e anniversaire de mariage de M. et Mme Denis et Marie-Paule Delisle.



M. Mme Denis Delisle (Marie-Paule Turcotte), posent ici avec l'Abbé Paul Leboeuf, ptre, à l'issue de la cérémonie.



Nouvelles de l'Association des sourds de la Mauricie, Inc.

Par Luc MICHAUD



Durant le long congé de la fête de Dollard des Ormeaux, une soirée dansante a été organisée à l'occasion du 17e couronnement de la reine de l'Association des sourds de la Mauricie, Inc., le 17 mai 1986. Cette soirée avait lieu au Curling du Cap Inc., à Cap-de-la-Madeleine. 35 personnes ont assisté à cette belle soirée dansante. L'atmosphère était très bonne: les gens s'amusaient, dansaient et échangeaient des blagues.

Les deux organisateurs de la soirée, Messieurs Georges Mills, un ex-Montréalais, et Mme Rita Marchand, ne se sont pas arrêtés une minute, et ils ont travaillé énormément fort pour réussir une très belle soirée.

Un moment spécial était prévu, pour rendre hommage à deux hommes qui se sont dévoués constamment et sans compter pour l'A.S.M. depuis son incorporation en 1976, soit depuis 10 ans, tout en ayant été membres de l'A.S.M. depuis plus longtemps encore. Il s'agit de Messieurs Richard Gingras, qui travaille bénévolement au service de cet organisme depuis plus de 25 ans, et Jean-Marie Robitaille, dont le dévouement et l'assiduité comme membre n'ont d'égaux que ceux de M. Gingras. Ces deux héros de la soirée ont reçu chacun une plaque-souvenir des mains de la présidente de l'A.S.M., Mlle Suzanne Rivard, qui est la première femme à avoir accédé au poste de présidente de cet organisme. Nos deux héros en ont été vraiment

heureux, et ils en garderont sûrement un très bon souvenir dans le cœur.

Ensuite, M. Georges Mills a présenté à l'assistance les trois duchesses parmi lesquelles devait être élue la reine de l'A.S.M. 1986. C'étaient Mmes Ruth Rivard, Gisèle Thibeault et Gisèle Lamothe. Chacune d'elle possédait cinq petits bâtons de dynamite - oh! pardon, cinq petits bâtons de couleur ressemblant à de grosses allumettes de bois. Après qu'on eut vérifié que ces bâtons étaient en ordre, ils furent déposés dans une boîte en vue du tirage au hasard. M. Mills a ensuite invité cinq personnes de l'assistance à se présenter en avant pour procéder au tirage.



La présidente de l'A.S.M. remet une plaque-souvenir, des fleurs et un chèque à la nouvelle reine 1986, Mme Gisèle Lamothe.

À l'issue du tirage, la gagnante fut Mme Gisèle Lamothe. Celle-ci n'était pas nerveuse du tout. Mme Rita Marchand l'a alors invitée à prendre place sur la chaise électrique - oh! pardon, le trône royal. L'ex-reine a alors remercié l'assistance et les membres de l'A.S.M., qui l'avaient appuyée durant l'année 1985-1986, puis elle a remis sa couronne à la nouvelle reine.



Les deux duchesses 1986 de l'A.S.M., Mmes Ruth Rivard et Gisèle Thibeault, debout, posent ici fièrement avec la nouvelle reine 1986, Mme Gisèle Lamothe.

Vers 23:15 eut lieu le tirage de divers prix de présence, soit en argent, soit en petits cadeaux. Par la suite, ceux de l'assistance qui avaient un billet pour le buffet froid se sont présentés au fond de la salle pour prendre un délicieux goûter. Pour terminer, les organisateurs prirent la parole pour remercier l'assistance pour sa participation, et pour leur souhaiter la bienvenue l'an prochain pur la 18e couronnement.



M. Jean-Marie Robitaille reçoit ici des mains de la présidente de l'A.S.M., Mlle Suzanne Rivard, une plaque-souvenir honorant ses 10 ans de dévouement à l'A.S.M. depuis son incorporation.

Photographe: Luc MICHAUD



M. Richard Gingras reçoit lui aussi sa plaque souvenir honorant ses 10 ans de dévouement envers l'A.S.M.



Vous cherchez du travail? La Bourgade peut vous aider

D'abord, un peu d'explications. La Bourgade est un organisme qui a pris en charge le service de placement pour une personnes handicapées physiques et sensorielles¹ qui était auparavant sous la responsabilité du Service d'extension de la main d'oeuvre l'Étape. Le but de la Bourgade est surtout d'offrir aux personnes sourdes un autre endroit, différent du Centre d'emploi du Canada, où ils puissent trouver de l'aide dans la recherche d'un emploi.



Par Richard CHARRON

La Bourgade existe depuis déjà deux ans et quelques mois. Elle est présentement administrée par Madame Marcelle Cogan, mère d'un sourd de 24 ans. Ses fonctions de directrice générale sont multiples, elles vont de la gestion du service aux relations avec le Ministère, en passant par l'attention qu'elle porte au vécu des sourds sur le marché du travail. J'ai eu récemment une entrevue avec Mme Cogan, et je vous assure que ça a valu le déplacement. En voici donc le contenu.

R. C.: Madame Cogan, quelles démarches le jeune sourd doit-il faire pour avoir accès à vos services?

M. C.: Pour faire sa première demande de services, il peut nous téléphoner par ATS, mais je préfère qu'il vienne nous voir, pour que son inscription se fasse en personne. Alors nous pouvons mieux lui demander des renseignements de base qui sont très importants, comme son nom et son adresse complète, ses moyens financiers actuels, etc. Ceci est très important pour nous, car nous devons de plus en plus donner la priorité aux sourds qui sont bénéficiaires de l'aide sociale. Ensuite, on lui demande de nous fournir un audiogramme (test d'audition). Ce document sera pour nous une preuve de la surdité de la personne qui demande nos services, et nous devons conserver cet audiogramme au dossier de la personne.

Ensuite, comme nous recevons beaucoup d'inscriptions, il y a une période d'attente. Alors nous en profitons pour suggérer à la personne sourde de rencontrer un conseiller en main d'oeuvre qui pourrait l'aider davantage. Ce peut être Josée Racicot ou Luc Murray.

R. C.: Quels sont les secteurs d'emploi les plus accessibles et les plus demandés par les sourds?

M. C.: Pour les sourds, c'est d'abord l'entretien ménager, car c'est bien payé. Mais attention, car ce n'est pas toujours vrai. On crée souvent des illusions, en donnant un bon salaire à la personne sourde pendant un an, pour ensuite l'obliger à travailler au salaire minimum. Il y a trop de jeux de ce genre qui se jouent sur le dos des sourds dans le monde du travail.

Ensuite, il y a le secteur manufacturier. Dans certains cas, pour quelqu'un qui n'a pas de formation, ça peut être très valable. Par exemple, il existe des projets d'intégration au travail où la personne



Voici l'immeuble qui abrite les bureaux de La Bourgade, Inc., au 822 Sherbrooke est, à Montréal. Les bureaux de La Bourgade Inc. sont à la porte 333.

sourde reçoit une formation au travail dans un domaine très approprié et compatible avec ses capacités

Nous conseillons aussi la personne sourde dans certains domaines, car notre rôle est d'aider le sourd et, parfois, il y a des sourds qui cherchent du travail dans des domaines au-dessus de leur capacité réelle. Nous devons alors étudier ensemble en détail ce qu'ils pourraient faire.

R. C.: Est-ce qu'un étudiant qui sort du secondaire, du cégep ou de l'université a des chances, en passant par votre service de main d'oeuvre, de se trouver du travail dans son domaine d'études?

M. C.: Pour ce qui est des sourds universitaire, on peut dire qu'ils sont malheureusement rares. Mais pour trouver du travail dans sa spécialité, c'est possible car nous sommes une ressource en ce sens. Mais ce n'est pas évident qu'on trouvera du travail facilement. Par exemple, si un sourd qui a un diplôme se cherche du travail de bureau, du traitement de texte par exemple, les exigences des patrons en ce qui concerne la langue française ne correspondent pas toujours aux capacités du sourd.

Mais nous misons beaucoup sur les qualités des personnes, et nous ne cachons rien aux employeurs, car nous voulons être certains que l'employé sourd s'adaptera bien à son milieu de travail. En général, les sourds diplômés peuvent se trouver du travail. C'est notre rôle de l'aider à en trouver et, même si nous n'y parvenons pas toujours, le sourd peut nous rappeler que c'est là notre rôle.



Mme Marcelle Cogan, directrice générale de La Bourgade, Inc., dans son bureau.

1. Handicapés sensoriels: les sourds, les aveugles et les sourds-aveugles.

(suite...)

R. C.: Existe-t-il d'autres alternatives que La Bourgade comme services de recherche d'emploi pour les sourds?

M. C.: Oui. Il y a le Centre d'emploi du Canada, qui est une ressource officielle. Si les sourds ne sont pas satisfaits des services obtenus à cet endroit, ils peuvent venir m'en parler et je transmettrai leurs plaintes à qui de droit.

La Bourgade et le Centre de main d'oeuvre du Canada sont les deux seuls endroits à Montréal où les sourds peuvent s'adresser pour chercher un emploi. Je sais qu'à Laval il y a l'Option-Travail, qui est un Service externe de main-d'oeuvre et où travaille une jeune femme qui communique par signes. Selon eux, les sourds n'ont pas de problèmes à se trouver un emploi, mais moi je leur ai fait voir les difficultés réelles que les sourds doivent affronter sur le marché du travail.

R. C.: Pour une période d'un mois, combien de sourds sont placés sur le marché du travail grâce à vos services?

M. C.: Ce nombre varie entre cinq et dix personnes, car il y a des périodes creuses. Il faut dire aussi que ces personnes ont trouvé du travail pas nécessairement grâce à nous, mais qu'ils ont eu recours à nos services d'aide lors des entrevues avec l'employeur, à des interprètes et aussi à nos services d'aide au maintien en emploi. Ce sont des aspects de nos services qu'il ne faut pas négliger.

R. C.: Quels sont vos rapports avec les employeurs?

M. C.: Mes rapports avec les employeurs sont très bons, et mon but premier est de faire connaître les sourds, de sensibiliser les

employeurs, et je crois que notre équipe y réussit très bien. La sensibilisation s'effectue par de l'information verbale et aussi par de l'information écrite, comme par exemple la documentation fournie par le Conseil canadien de coordination de la déficience auditive (C.C.C.D.A.). On connaît même des employeurs qui veulent apprendre le langage gestuel.

R. C.: Quels sont vos projets d'avenir?

M. C.: Nos projets d'avenir sont incertains, compte tenu que nous fonctionnons par contrats d'un an. Alors nos projets sont toujours remis en question à la fin de l'année. Mais nous devons nous montrer optimistes et nous dire que le contrat se renouvellera chaque année. Nous devons penser à la continuité de La Bourgade. Un des mes souhaits serait de pouvoir compter sur un conseiller en main d'oeuvre supplémentaire, pour mieux répondre à la demande.

À l'issue de ce fructueux entretien, j'ai remercié Madame Cogan de l'entrevue qu'elle a bien voulu m'accorder. J'espère que les informations présentées dans cet article seront utiles aux sourds qui auront besoin des services que La Bourgade peut leur offrir. Voici les coordonnées à savoir pour rejoindre La Bourgade:

La Bourgade, Inc.
822 Sherbrooke est, bureau 333
Montréal, Qc H2L 1K4
Tél.: 526-6126 (Voix)
526-0887 (ATS)

Les études collégiales pour les sourds, telles que vécues par les étudiants eux-mêmes.

Par **Philippe MINVILLE**
et **François STE-MARIE**

Nous sommes des élèves sourds et mal-entendants qui étudions présentement au cégep du Vieux Montréal. Pour tous nos cours, nous avons demandé des services d'interprétation gestuelle et orale et aussi des services de prise de notes.

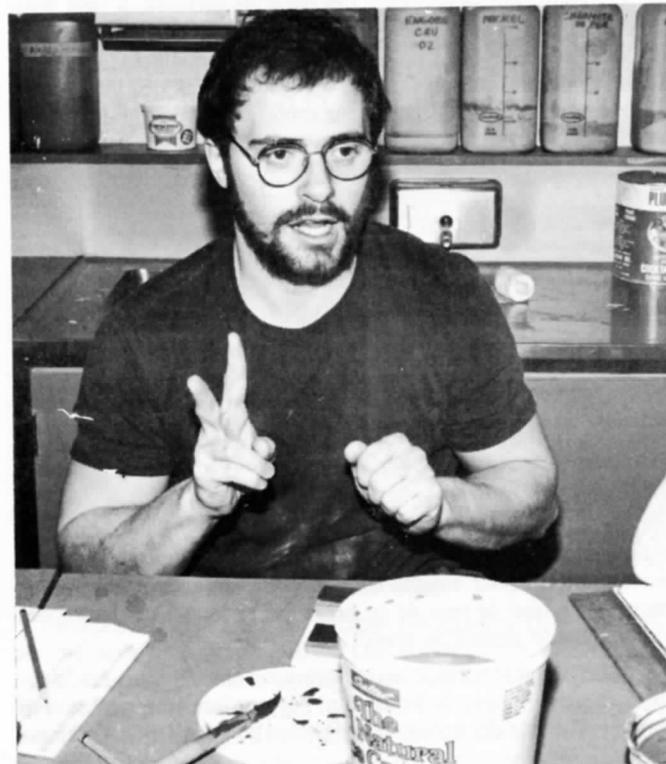
Nous vivons donc une intégration dans un cégep régulier et nous pouvons choisir le programme que nous désirons.

Dans un article du dernier "Voir Dire", Monsieur Jean-Jacques Archambault, du C.S.S.M.M., écrit que l'interprète peut devenir une "béquille" et qu'à la fin de nos études nous ferons "face à un véritable dilemme: celui de savoir communiquer sans l'aide de nos "béquilles" les interprètes."



François Ste-Marie demande des renseignements à Anne-Marie Fodor, l'agente d'information au centre de référence.

L'éducation et la connaissance sont pour nous les vrais chemins de l'autonomie et de l'indépendance et ce sont là les buts que nous voulons atteindre. Actuellement, 20 élèves suivent des cours à temps plein et 22 à temps partiel à l'éducation permanente. Ce sont des sourds adultes qui sont déjà sur le marché du travail et qui, le soir,



Robert Binet, qui suit un cours de céramique.

(suite...)



À gauche: Philippe Minville, sciences pures et appliquées. À droite: Chantal Bertrand, sciences de la santé.

suivent des cours pour se perfectionner dans leur emploi ou obtenir une promotion.

Actuellement, trois élèves ont déjà obtenu un diplôme d'études collégiales, 2 en sciences de l'éducation et un en génie civil. Également, à l'université de Montréal, deux étudiantes ont déjà obtenu un baccalauréat en éducation avec des services d'interprétation et travaillent actuellement, une aux services des affaires étudiantes de l'université de Montréal et l'autre au Centre Champagnat.

Le service d'interprète nous permet d'avoir accès au savoir et nous avons aucune limite au niveau des programmes, même ceux qui ne sont pas offerts au cégep du Vieux Montréal. Dans ce cas nous pouvons nous inscrire dans un cégep qui offre ce programme et les services d'interprétation du cégep du Vieux Montréal nous sont disponibles dans l'autre cégep.



Anna Sabelli, une élève sourde qui suit un cours d'informatique au niveau collégial.

Le fait de bénéficier d'interprètes pour obtenir un diplôme d'études collégiales ou universitaires ne nous empêche pas d'être aptes à communiquer sans interprète à l'extérieur des cours. Plusieurs d'entre nous se sont inscrits à des activités du collège, sans interprète. Également, nous devons travailler les fins de semaine ou l'été dans un milieu régulier où nous sommes en communication constante avec les entendants.

En conclusion, nous voudrions dire à tous les gens intéressés à vraiment savoir ce qui se passe au cégep, de communiquer avec nous. Nous serons toujours heureux de répondre à vos questions.

Le comité des élèves sourds et mal-entendants du cégep du Vieux-Montréal.

Entrevues avec quatre étudiants sourds du Cégep de Ste-Foy



Par Denise MARTIN

Photographe: Manon DESHARNAIS

Bonjour mes ami(e)s!

Cela me fait énormément plaisir d'accepter la suggestion de Monsieur Yvon Mantha d'agir comme journaliste pour la revue **Voir-Dire**. Je suis une étudiante en informatique au cégep de Ste-Foy depuis un an. Je rêve de devenir une informaticienne depuis mon secondaire. Je dois étudier en informatique pendant 3 ou 4 ans. J'ai appris les langages Basic, d'assemblage et Pascal. C'est assez difficile.

Mes cours préférés sont: la psychologie, l'informatique, la logique de programmation, la technique de programmation, l'administration et la philosophie. Le cours que je déteste le plus est le cours de mathématiques. Mais je n'ai pas le choix! Je dois vous avouer que les cours en informatique sont très logiques, et c'est là la raison du cours de mathématiques, car les maths., c'est aussi de la logique. C'est pourquoi je dois apprendre cela.

En première session, j'étudiais sept matières différentes. J'ai travaillé à tous ces cours pendant 27 heures par semaine. De plus, j'ai pratiqué en salle ds ordinateurs pendant sept heures par semaine, ce qui équivaut à 34 heures par semaine. Je dois vous avouer que ça été très dur pour moi. Je dois vous avouer aussi qu'il ne faut



pas se décourager si nous rencontrons un échec dans notre travail. Il faut avoir beaucoup de volonté pour continuer vers notre but et pour réussir comme les autres.

Aux étudiant(e)s en informatique, je vous conseille de prendre votre temps pour étudier au cégep. Car le nombre d'années d'études n'est pas limité. Vous pouvez faire vos études en trois ans ou plus, si vous le désirez. Moi, je crois que je vais prendre quatre ou cinq ans pour étudier en informatique. Je ne suis pas pressée d'être finissante, et je prends mon temps pour étudier. Ce n'est pas mon âge qui est important. J'ai le goût de travailler très dur, même si je deviens une "grosse tête"!

Dans trois ou quatre ans, je serai probablement en stage. J'ai très hâte d'être en stage, pour acquérir beaucoup d'expérience comme les autres. J'espère que cela va bien se passer.

Quand je pratique l'informatique dans la salle des ordinateurs au cégep, c'est très difficile de travailler, car je dois chercher dans le langage de programmation pour écrire le programme qui va entrer dans l'ordinateur. De plus, il faut que j'aille voir mon professeur pour vérifier mon programme. Cela m'intéresse beaucoup, car j'aime beaucoup travailler sur les ordinateurs. Ce que je n'aime pas, ce sont les cours théoriques, mais je n'ai pas le choix, car il faut que j'apprenne beaucoup de choses très importantes pour devenir compétente.

Aussi, je sens que j'ai beaucoup de responsabilités au cégep de Ste-Foy, car je dois être autonome. Si je n'ai pas compris clairement la théorie, je dois aller voir mon professeur à son bureau pour

bien comprendre. Il est très très important pour moi de bien comprendre, à cause de ma surdité. Il est très difficile pour moi de comprendre rapidement les explications du professeur durant les cours théoriques, à cause de ma surdité. C'est la même chose pour tous les étudiants sourds. Il faut qu'on me comprenne bien, car je suis la seule personne sourde dans la classe. C'est ça, vivre sa surdité.

Maintenant, je vais vous présenter trois autres étudiants sourds du cégep de Ste-Foy: Mlles Manon Desharnais et Marie-Hélène Boulanger, et M. Daniel Deschênes. Voici maintenant la substance de mon entretien avec Manon Desharnais.

(Suite au prochain numéro.)

NOUVELLES DE L'A.A.P.A.M.

Par Francis PACKARD
Vice-président

Ceci est pour aviser le public sourd en général que l'A.A.P.A.M. se prépare actuellement à offrir un cours spécial en technologie électronique, désigné par l'abréviation T.E.O. Je vais essayer d'expliquer brièvement ici son objectif et ses critères d'admission.

L'objectif principal de ce projet est de former des sourds francophones en technologie électronique, afin qu'ils pussent ensuite trouver de l'emploi dans ce domaine. Les critères d'admission sont:

1. Les candidats doivent avoir entre 18 et 35 ans.
2. Pour être éligibles, ils doivent travailler à temps partiel, ou recevoir des prestations d'assurance-chômage depuis 20 semaines ou plus, ou être assistés sociaux.

Toute personne qui remplit ces conditions et qui est intéressée peut contacter l'A.A.P.A.M. au numéro 849-2658 pour recevoir de plus amples informations, ou peut laisser son nom et son numéro de téléphone, en disant qu'elle est intéressée à suivre le cours T.E.O.

Le bureau de l'A.A.P.A.M. sera ouvert les mardi et jeudi de 9:00 à 17:00 durant l'été. Au plaisir de vous voir!

NEWS FROM A.H.I.A.M.

By Francis PACKARD
Vice-President

This is to notify the general deaf public that the A.H.I.A.M. is presently attempting to establish a special course in electronics technology, called abbreviatively T.E.O. I will try to briefly explain here its purpose and requirements.

The principal purpose of this project is to train English deaf people in electronics technology, so that they may afterward obtain employment in that field. The requirements for enrollment are:

1. The candidate must be between 18 to 35.
2. To be eligible, one has to work only part-time, or to have been on U.I.C. for twenty weeks or more, or to be on welfare.

Anyone who qualify and is interested can contact the A.H.I.A.M., at 849-2658, to get more informations, or can leave his / her name & phone number and saying that he / she is interested in taking the T.E.O. course.

The A.H.I.A.M. office will be open on Tuesdays and Thursdays from 9 am. to 5 pm. during summer. We'll be pleased to see you!



Association des
adultes avec
problèmes auditifs
de Montréal
Association of
Hearing-Impaired
Adults of Montreal

(Mouvement de consultation et de collaboration dans le domaine de la surdité.)
(an organization in advocacy and cooperation in deafness.)

3600, rue Berri, suite 426, Montréal, Qc H2L 4G9
TTY (514) 849-0440 voix 849-2658

- BIEN-ÊTRE • ÉDUCATION • LOISIRS • TRAVAIL •
- WELFARE • EDUCATION • LEISURE • EMPLOYMENT •

Toutes personnes ayant des problèmes auditifs, les intervenants, les parents des enfants sourds et autres personnes intéressées sont invitées à adhérer comme membres. N'hésitez pas à nous contacter.

COTISATION

Membre actif (sourd) 5,00\$*
Membre de soutien (non-sourd) 10,00\$ ou plus.

*tout changement de cotisation peut être apporté sans préavis.

All hearing impaired persons, hearing professionals, parents of deaf children and other interested persons are invited to adhere as members. Do not hesitate to contact us.

Active member (deaf) \$5.00*
Supporting member (non-deaf) \$10.00 or more.

*Rate subject to change without notice.



UN ORGANISME FINANCÉ PAR
AN AGENCY FINANCED BY Centraide

UNE PERFORMANCE AS "SOURD" ISSANTE AU DÉFI SPORTIF '86

Par Jean ALLARD
relationniste

Photographe: Christian JODOIN



DÉFI SPORTIF '86
DES ATHLÈTES
HANDICAPÉS

Ça c'est du Sport!

Montréal
Centre sportif Gadbois
du 6 au 10 mai

Cette année encore, les sourds étaient au rendez-vous pour la troisième édition du Défi Sportif '86 des athlètes handicapés.

Le Défi Sportif '86 a haussé son niveau de compétition, en atteignant des dimensions internationales. Le Défi Sportif a en effet accueilli des délégations d'athlètes venant d'Ottawa, de Toronto et d'aussi loin que Paris.

Cet événement, toujours unique en Amérique du Nord, a réussi grâce à une très bonne couverture des médias, à faire grossir le nombre de spectateurs à 1470. De plus il y a eu 1526 participations dans les différentes disciplines du Défi Sportif '86.

Chez les sourds, au ballon sur glace pour hommes, la médaille d'or fut remportée de belle façon par les Tigres, la médaille d'argent quant à elle fut décernée au CSSM et la médaille de bronze au club ATS. Pour cette compétition, Luc Moreau, du club CSSM s'est distingué avec 10 buts et 5 passes. Bravo Luc!

Au ballon sur glace pour femmes, les Rouges de Vidéo-Sourds ont remporté la médaille d'or face à l'équipe des Blanches de Vidéo-Sourds, qui ont par le fait même gagné la médaille d'argent, dans 2 parties au total des points. Félicitation les filles!

Au hockey cosom maintenant. Chez les hommes, le Canadien a terminé au premier rang avec 9 points au classement pour remporter la médaille d'or. Le CLSM a offert une meilleure performance dans cette discipline en terminant au 2^{ème} rang avec 6 points pour se mériter la médaille d'argent. Les Islanders de leur côté ont amassé 3 points pour se procurer la médaille de bronze. Le meilleur marqueur de cette discipline fut Raymond Guérard, des Islanders, avec 8 buts. Un vrai p'tit Michael Bossy!

Pour terminer, l'athlète par excellence chez les sourds au Défi Sportif '86 est un joueur de hockey cosom, il s'agit de William Brière, du Canadien. Bravo William.

Voilà pour les résultats des sourds au Défi Sportif '86 des athlètes handicapés. Bye bye, à l'an prochain, SK.



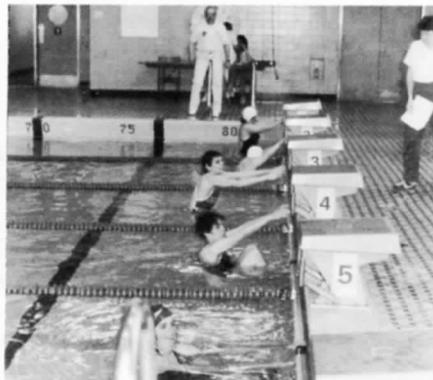
Les Tigres de Victoriaville, équipe masculine gagnante en ballon sur glace.



Les Rouges de Vidéo-Sourds, équipe féminine gagnante en ballon sur glace.



M. Hector St-Louis, président d'honneur du Défi sportif '86 remet le trophée de l'athlète sourd par excellence à William Brière.



C'est un départ pour les athlètes handicapés intellectuels.



Mme Monique Lefebvre, directrice de l'Association régionale, prononce un discours de circonstance.

Si non réclamé, retourner à:

l'Association des sourds du
Montréal métropolitain, Inc.
3600 rue Berri, suite 410,
Montréal, Qué. H2L 4G9



LES NOUVELLES IMPRIMANTES À MÉMOIRE ATS DE KROWN SONT RENVERSANTES!

Et voici la nouvelle gamme d'imprimantes à mémoire Porta Printer Plus ATS de Krown Research : les **MP20**, **MP20D** et **MP40D**. Chaque ATS est muni d'un clavier type machine à écrire à **QUATRE RANGÉES**, d'un **ÉCRAN DE VISUALISATION** fluorescent **GRANDE TAILLE** et **HAUTE LUMINOSITÉ** avec **CURSEUR CLIGNOTANT** pour faciliter la lecture, d'une **IMPRIMANTE INCORPORÉE** avec impression en **MAJUSCULES** et **MINUSCULES** pour différencier les messages reçus des messages envoyés, et d'une **MÉMOIRE** grande capacité de 2048 caractères pour conserver et envoyer des messages.

**Les nouveaux ATS de Krown offrent plus de possibilités
que tous leurs concurrents.**

MP20

- visualisation 20 colonnes
 - imprimante 20 colonnes
- Et, en plus de ces fonctions standard :*
- mémoire de 2048 caractères
 - 4 tampons pour messages
 - impression majuscules/minuscules (pour différencier messages reçus/messages envoyés)
 - batterie longue durée remplaçable (1 1/2 à 2 heures de charge)*
 - étui de transport en vinyle*
 - vitesse internationale
 - mémoire de 8 K en option
 - possibilité d'extension modulaire

MP20D

En plus des fonctions standard de la MP20 :

- appel par clavier
- appel par mémoire
- appel par bouton-poussoir/impulsions
- répertoire incorporé
- doubles jacks modulaires
- réponse automatique
- accès aux messages à distance
- indication heure/date en option

Les unités sont toutes offertes avec débit 110/300 baud émission/réponse ASCII.

Haut de gamme MP40D

- imprimante 40 colonnes
 - visualisation 32 caractères
- En plus des fonctions standard de la MP20 et de la MP20D :*
- affichage du nombre de caractères de message
 - mémoire à batterie de secours
 - En option :
 - ensemble batterie
 - couplage acoustique
 - étui de transport
- *REMARQUE : la batterie remplaçable et l'étui de transport en vinyle ne sont pas compris dans le modèle de base de la MP40D, et sont offerts en option uniquement.

Krown Research... La société par rapport à laquelle les autres se jugent
Adressez-vous à un détaillant agréé Krown dès aujourd'hui ou écrivez-nous
pour obtenir notre brochure gratuite en couleurs.

Tous les produits Krown Research sont entièrement garantis contre tous vices de matériau et de fabrication pendant une période d'un an, et homologués selon les normes UL de sécurité. Les prix et spécifications sont sujets à modification sans préavis.

Ces machines sont offertes avec des messages-systèmes en français



**Krown
research, Inc.**
The Porta Printer Company

Services ATS-Sourd Inc.
65 ouest, de Castelnau
Montréal, QC H2R 2W3
ATS 514 - 272-2629
Voix 514 - 272-5727